



Le rôle de l'assistant en cours de langue : faisons le point !

publié le 29/09/2014 - mis à jour le 13/10/2014

Descriptif :

Nos assistants arrivent bientôt. Quelques rappels concernant leur fonction.

Sommaire :

- Les textes
 - Les conseils pratiques
 - Exemples d'interventions
 - Exemples d'activités
 - Quelques exemples vécus
 - Conclusions
-

● Les textes

► Les **missions des assistants de langue** étrangère sont décrites dans le [Bulletin officiel du N° 23](#) du 8 juin 2006.

► Le [Bulletin officiel spécial n°1 du 4 février 2010](#) apporte des précisions : « *Les intervenants étrangers, tels les assistants de langue, sont aussi mobilisés en fonction de leurs compétences autres que linguistiques. La mission des assistants doit s'élargir à l'accompagnement des élèves dans des activités en dehors de la classe (travail en autonomie au CDI ou dans l'espace multimédia, recherches, stages intensifs, etc.). Les professeurs désireux d'assurer une partie de leur enseignement en langue étrangère pourront également faire appel à eux* ».

● Les conseils pratiques

► Le **professeur référent**, après concertation avec ses collègues, doit établir avec l'assistant un cadre précis de ses interventions. Ne pas oublier de lui remettre les horaires précis, les salles prévues, les listes des élèves concernés et, si possible, les trombinoscopes des classes !

► Comme le précisent les textes officiels, l'assistant de langues ne doit pas se trouver seul face à un groupe classe. Le dédoublement pur et simple d'une classe en un groupe-assistant et un groupe-professeur n'est pas recommandé. Il peut être responsable d'un petit groupe d'élèves, mais dans ce cas le professeur doit se trouver à proximité.

► L'enseignant doit **préparer les séances avec l'assistant**. Ce dernier est certes très motivé et enthousiaste, mais n'a en général **aucune formation pédagogique**. Il ne connaît pas bien le système éducatif français.

► La première semaine, voire la deuxième également, est consacrée à l'observation. L'assistant de langues peut ainsi se familiariser avec l'établissement et son fonctionnement. Il suit des cours d'allemand, mais aussi des cours dans d'autres matières où il serait susceptible d'intervenir par la suite. Il prend ainsi connaissance des programmes, des manuels utilisés (penser à lui prêter des exemplaires). Il peut également consulter les dossiers laissés par les précédents assistants. Cela lui donnera des pistes et l'incitera à laisser lui aussi à son départ un dossier pour les suivants.

L'assistant peut intervenir dans des cours autres que des cours d'allemand, selon ses compétences. Il est dans ce cas important de bien préciser avec les collègues concernés dans quel cadre ces interventions se feront.

● Exemples d'interventions

L'assistant est avant tout **un animateur**, il doit éveiller la curiosité des élèves et les encourager à s'exprimer dans la langue étrangère.

Les suggestions suivantes devront être adaptées aux conditions de travail spécifiques à chaque établissement.

► En cours, l'assistant peut travailler en binôme avec l'enseignant. Dans des classes chargées ou hétérogènes, les élèves peuvent être divisés en groupes pendant l'exploitation afin de multiplier les occasions d'intervention orale. Une **pédagogie différenciée** répondant plus étroitement aux besoins, aux aptitudes et aux goûts des élèves peut être mise en œuvre.

► Travail en petits groupes.

► Enregistrements destinés à enrichir les ressources vidéos/ audios de la discipline.

► Aide directe aux professeurs, conversation avec un enseignant en DNL, travail avec l'enseignant de langues (idiomatismes, évolution de la langue...)

► Intervention dans les activités périscolaires socio-éducatives et sportives de l'établissement : elles doivent être pour l'assistant l'occasion de faire rayonner sa culture et sa langue ; il peut enrichir de sa culture les fêtes de l'établissement ainsi que le ciné-club, le groupe d'art dramatique, la chorale...

● Exemples d'activités

Développer la compréhension orale et améliorer l'expression orale peuvent être les axes principaux du travail avec l'assistant de langues.

► **Expression orale** : se présenter, jeux de rôles, interviews, débats préparés, simulation d'émissions de radio ou de télévision (qui peuvent être enregistrées), activités dramatiques...

L'assistant peut s'appuyer sur du matériel authentique (journaux, publicités, bandes dessinées, extraits de films, chansons..) pour inciter les élèves à prendre la parole.

► **Ecrire** : rédiger des invitations, menus de restaurant, petites annonces, journaux intimes et livres de bord (vrais ou imaginaires), recettes de cuisine, compte-rendu de matchs sportifs etc...

► **Jouer** : Scrabble, Monopoly, Tabou (en changeant la règle, les mots interdits deviennent les mots sur lesquels on peut s'appuyer)

Pour certaines classes de second cycle et pour les classes préparatoires, les B.T.S., des exercices plus complexes tels que comptes-rendus et commentaires de lecture, de documents variés, films, émission de télévision, presse sont à envisager.

● Quelques exemples vécus

Au lycée Valin, Benjamin Uhlmann était étudiant en philosophie et en sciences politiques ; Il s'est donc chargé de présenter en français à différentes classes le système politique en Allemagne. Avec les élèves de la classe euro, il a présenté une introduction à la philosophie.

Patrice Kaiser était étudiant en sport et en français, il a pu accompagner des élèves (germanistes et non germanistes) pendant le voyage scolaire au ski.

Ole Strübber se destine au professorat ; il a pu prendre de groupes plus importants et a travaillé sur plusieurs projets durant quelques semaines. Un des projets était la réalisation d'une plaquette en allemand présentant le lycée Valin, un autre l'organisation d'une exposition sur les relations franco-allemandes.

● Conclusions

► Le conseil le plus important pour réussir un travail en partenariat enrichissant : appuyez-vous sur les **savoir-faire des assistants**, ils sont tous différents mais ont chacun un vécu, une **richesse personnelle** à faire partager aux élèves !

► L'assistant rédige en fin d'année **un rapport**. Il serait intéressant que le professeur coordonnateur rédige aussi un

petit compte-rendu des projets, du travail fait avec l'assistant dans l'enseignement des langues vivantes. Des exemples d'activités pourraient ainsi être mises en ligne sur le site d'allemand.

► Pour toute question concernant les assistants de langue allemande, s'adresser à notre collègue Carmen Diaz (Carmen.Diaz-Gonzalez@ac-poitiers.fr).



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.